CERTIFICAT VÉTÉRINAIRE OBLIGATOIRE AVANT CESSION D'UN CHIEN
À TITRE GRATUIT OU ONÉREUX

Code rural L. 214-8 et D. 214-32-2
(Rappels : identification obligatoire avant cession, à la charge du cédant - article L. 212-10 / Interdiction de vendre un chien âgé de moins de 8 semaines - R. 215-5-1)

Vétérinaire

Nom / Prénom _____

N° national d'inscription à l'Ordre ☐☐☐☐☐

Adresse _____

_____

CP : ☐☐☐☐☐ Ville : _____

Propriétaire (cédant)

Détenteur particulier ☐ Détenteur professionnel ☐

Nom / Prénom / Raison sociale

_____

N° SIRET ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Adresse _____

_____

CP : ☐☐☐☐☐ Ville : _____

Animal

Nom : _____

Identification électronique : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ Tatouage : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Type de document justifiant l'identification : _____ Date de l'identification : ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐

Passeport européen n° : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Stérilisation (éventuelle) attestée par le Dr : _____

Dernières vaccinations (valences et dates) : _____

☐ **Appartient à une race** (code rural D.214-11) : Code race ☐☐☐ Race : _____

. Certificat provisoire d'inscription au LOF (ou autre livre reconnu) n° : _____

. Certificat définitif d'inscription au LOF (ou autre livre reconnu) n° : _____

. Déclaration de portée n° : _____

☐ **N'appartient pas à une race** : Code race apparenté ☐☐☐ Croisé ☐ Type racial : _____

. D'apparence (déclaré par cédant) : _____

. Conformité au document d'identification : Morphologie ☐ OUI ☐ NON / Type racial ☐ OUI ☐ NON

Catégorie (code rural L.211-12) : ☐ 2ème Catégorie ☐ Hors Catégorie ☐ Indéterminé

Si catégorie indéterminée, une détermination morphologique devra être réalisée lorsque le chien aura entre 8 et 12 mois : ☐ OUI ☐ NON

Dernière évaluation comportementale (date et résultat) : ☐☐ ☐☐ ☐☐ _____

(à renouveller au plus tard le ☐☐ ☐☐ ☐☐)

État de santé apparent lors de l'examen de ce jour*, soit le : ☐☐ ☐☐ ☐☐

	Normal	Observations
Yeux		
Oreilles		
Dents		
Coeur		
Appareil respiratoire		
Appareil digestif		
Appareil génital et urinaire		
Appareil locomoteur		
Peau / Pelage		
Poids		

- Ce certificat ne constitue pas un document officiel qui garantit l'appartenance à une race ou la ressemblance à l'âge adulte à une race.
- Ce certificat ne peut être opposé en cas de recours pour vice redhibitoire.

* Il n'est fait état ici que des signes apparents à l'issue de l'examen clinique.
Des examens complémentaires peuvent être réalisés à la demande du propriétaire ou du détenteur.

À _____, le ☐☐ ☐☐ ☐☐

Signature / Cachet

- Feuillet blanc à remettre à l'acquéreur
- Feuillet jaune à remettre au cédant
- Feuillet bleu pour les archives du vétérinaire